

Cher Edouard

Vous avez laissé un prédateur sexuel agir pour une bonne image des courses protégé par vous et votre magistrat de service

La roue tourne la vérité éclate. Je transmets à la justice nos dossiers sur ce triste sire

Article 275 du code des courses d' impose merci de lui retirer tous ses agréments.

Claude KARSENTI

Une figure du monde hippique accusée d'agressions sexuelles



Le plaignant accuse José Bruneau de La Salle de l'avoir agressé sexuellement à de nombreuses reprises jusqu'en 2009, année de ses 13 ans. **SCOOPDYGA/Jean-Philippe Martini**



Le gérant d'écurie José Bruneau de La Salle, 72 ans, est visé par une plainte déposée par le fils du célèbre jockey Christophe Pieux. Un autre homme le poursuit au civil.

L'affaire devrait faire grand bruit dans l'univers feutré des courses hippiques. Une de ses figures, le propriétaire de chevaux José Bruneau de La Salle, membre associé du comité de France Galop, est visé par une plainte pour « agressions sexuelles sur mineur de moins de 15 ans ». Selon nos informations, elle a été déposée le 23 juillet auprès du procureur de la République de Paris par Grégory Pieux, fils de Christophe Pieux, légende vivante des courses d'obstacles, jockey aux 2 000 victoires, sacré Cravache d'or quinze fois.

Le plaignant, âgé de 22 ans et défendu par Mes Olivier Pardo et Baptiste de Monval, accuse José Bruneau de La Salle, 72 ans, de l'avoir agressé sexuellement à de nombreuses reprises jusqu'en 2009, année de ses 13 ans. Et Grégory Pieux n'est pas seul. Jeremy Garamond, 41 ans, affirme qu'il a été victime du même personnage alors que lui aussi était mineur. Les faits allégués sont prescrits. Pour autant, il a assigné au civil José Bruneau de La Salle pour réclamer réparation d'un traumatisme qui le poursuit toujours plus de vingt ans après.

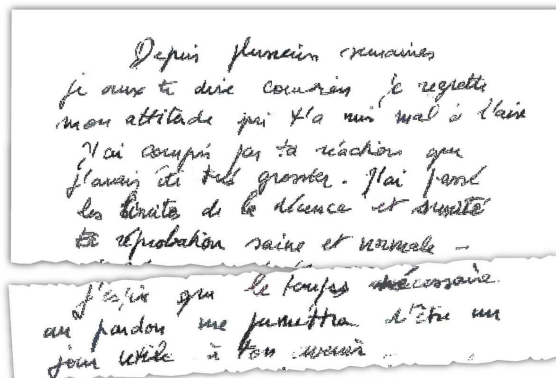
« José Bruneau de La Salle était un très bon ami de mon père. Il venait souvent dans notre maison à Lamorlaye (Oise) à partir de 2003 », relate au Parisien Grégory Pieux en décrivant un « homme très posé, charismatique, que tout le monde écoute dès qu'il parle ». Une personne « fascinante et disponible », dont « on peut se rapprocher facilement quand on est enfant ».

Une lettre d'excuses de José Bruneau de La Salle

La plainte de Grégory Pieux évoque plusieurs séries d'attouchements et d'agressions sexuelles survenus d'abord lors de trajets en voiture, puis dans la chambre de José, pièce réservée à l'invité au rez-de-chaussée, « sous l'escalier en bois ». « J'étais tétanisé, je faisais semblant de dormir, explique Grégory. J'ai gardé cette honte pour moi. » Jusqu'à « cette fois de trop », en 2009, où il se confie à son meilleur ami. Son père finit par l'apprendre. « Il était fou de rage après José qui d'ailleurs s'est fait oublier quelque temps. Un jour, mon père m'a demandé ce qu'il s'était passé avec lui. J'ai répondu : *Je suis désolé*, et je me suis réfugié sous ma couette, refusant d'en parler. »

Grégory assure ne plus avoir eu de nouvelles de l'influent propriétaire de chevaux jusqu'en 2015. « En juillet, José Bruneau de La Salle lui a fait parvenir plusieurs centaines d'euros par des amis communs. Puis, il a pris contact avec Grégory par SMS », retracent Mes Pardo et Monval. Le même aurait aussi offert à l'adolescent une tablette et financé l'acquisition d'une voiture, des « tentatives d'achat de son silence », selon les avocats du plaignant. Grégory, qui avait alors décidé d'oublier les faits, accepte ces cadeaux. Mais selon son récit, José Bruneau de La Salle l'a abordé en juin dernier dans une écurie, visiblement inquiet.

« José m'a dit qu'il y avait des gens qui essayaient de prouver qu'il avait commis des agressions sexuelles. Il m'a alors demandé une attestation disant qu'il ne s'était rien passé, raconte Grégory. Cela a réveillé ma haine. » Révolté, le jeune homme, convaincu par ailleurs qu'il y « a d'autres victimes », décide de saisir la justice. Il a en plus en sa possession une lettre troublante, écrite par José Bruneau de La Salle, dans laquelle celui-ci s'excuse notamment d'avoir « passé les limites de la décence ». « J'en ignorais l'existence, mon père l'avait gardée et me l'a remise récemment », précise Grégory.



Depuis quelques semaines
je veux te dire combien je regrette
mon attitude qui t'a nuí mal à l'air
J'ai compris pas ta réaction que
j'avais été très grossier. J'ai passé
les limites de la décence et suscité
ta réprobation saine et normale -

J'espère que le temps nécessaire
au pardon me permettra d'être un
jeun homme à ton service...

L'hypothèse d'autres victimes

La plainte du jeune homme est étayée par plusieurs attestations de proches qui ont eu connaissance des faits révélés en 2009 par Grégory. Autre élément versé, un entraîneur de renom, amené à fréquenter professionnellement et en privé José Bruneau de La Salle dans les années 1980 à 2000, certifie : « J'ai rompu mes relations avec ce monsieur lorsque mon personnel d'écurie de la catégorie des apprentis (14-18 ans) m'a rapporté des gestes déplacés et inappropriés à leur égard, en 1995 et les années suivantes », ce qui alimente l'hypothèse d'autres victimes.

Contacté ce week-end, José Bruneau de La Salle conteste fermement toute agression sexuelle ou acte sexuel sur Grégory Pieux et Jeremy Garamond. Selon lui, certains ont mis la pression sur Grégory pour lui faire dire des « choses monstrueusement fausses ». « C'est affreux, ce sont deux familles que j'aime beaucoup, ça me peine », réagit-il en invoquant un contexte de règlement de compte. Et la lettre d'excuses ? « Oui, je l'ai écrite, mais ça n'a rien à voir », élude José Bruneau de La Salle en annonçant qu'il ripostera au besoin aux « éventuels colporteurs de mensonges ».

Geoffroy Tomasovitch

Faits divers José Bruneau de La Salle

Christophe Pieux Grégory Pieux

agressions sexuelles

Promoted

0:45

lesmeilleures-nouvelles.com
CoolAir choque la France:
Utilise de l'eau pour refroidir

PSG : les conséquences d'un
fiasco

Héritage cont
Hallyday : ce

Powered by

Recommended by

|

Bon de réduction

Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama

